



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

La directrice de la Mobilité et nouvelle présidente de la Ville, Christine Gaillard, a inauguré ce jour la première « vélostation » du canton de Neuchâtel

### **Un gîte pour les vélos à deux pas de la gare**

**C'est à vélo, non en carrosse, que la nouvelle présidente de la Ville de Neuchâtel, Christine Gaillard, s'est rendue ce jour à la gare. Et pour cause : la directrice de la Mobilité y a inauguré la première « vélostation » du canton. Cette infrastructure permet désormais aux adeptes de la petite reine de garer leur cycle dans un lieu sécurisé et accessible en tout temps, moyennant un abonnement.**

La « vélostation » est située au numéro 3 de la place Blaise-Cendrars. C'est dire sa proximité immédiate avec la gare sachant que ce « parking » à vélos s'adresse prioritairement aux pendulaires. Doté d'une capacité de 78 places, il s'inscrit dans la volonté politique de renforcer l'accessibilité à la gare de Neuchâtel par le biais d'une mobilité durable.

Afin d'éviter les problèmes d'incivilités, un contrôle automatique par carte a été installé, permettant aux seuls abonnés d'y accéder. L'utilisateur peut dès lors déposer son vélo et venir le rechercher en fonction de ses besoins, 24/24h et 7/7 jours. La «vélostation » offre également des prises électriques pour recharger les batteries des vélos et des casiers pour y déposer son casque. Ce service est payant quoique les montants soient volontairement faibles afin d'encourager les modes de déplacement dits doux.

Comme l'a rappelé ce jour lors de l'inauguration Christine Gaillard, il s'agit d'une première expérience, qui permettra de dimensionner d'autres projets de « vélostation » en conséquence.

Précisons que le Conseil général de la Ville avait accepté une demande de crédit de près de 190'000 francs en novembre 2012, qui comprenait également l'adaptation du local. Au surplus, il convient de déduire de ce montant la participation des CFF et la contribution fédérale via les fonds prévus pour les projets d'agglomération.

Les abonnements peuvent être commandés sur [www.youticket.ch](http://www.youticket.ch)

Neuchâtel, le 2 juin 2014

Direction de la mobilité

**Renseignements complémentaires :**

**Christine Gaillard, directrice de la Mobilité, tél. +41 (0)32 717 74 02  
Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement, tél. +41 (0)32 717 76 75**